



DE SANGOSSE 

Service HSE
30 mars 2021

Commission de Suivi de Site Marquion (37)



Chiffres clés au 1^{er} janvier 2021 du Groupe DE SANGOSSE



Bilan annuel suivant l'Article D125-34 du Code de l'Environnement :

- ✓ Les actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût
- ✓ Le bilan du système de gestion de la sécurité
- ✓ Les comptes rendus des incidents et accidents de l'installation
- ✓ Les comptes rendus des exercices d'alerte
- ✓ Le programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques
- ✓ La mention des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet

DE SANGOSSE



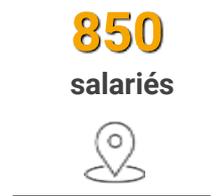
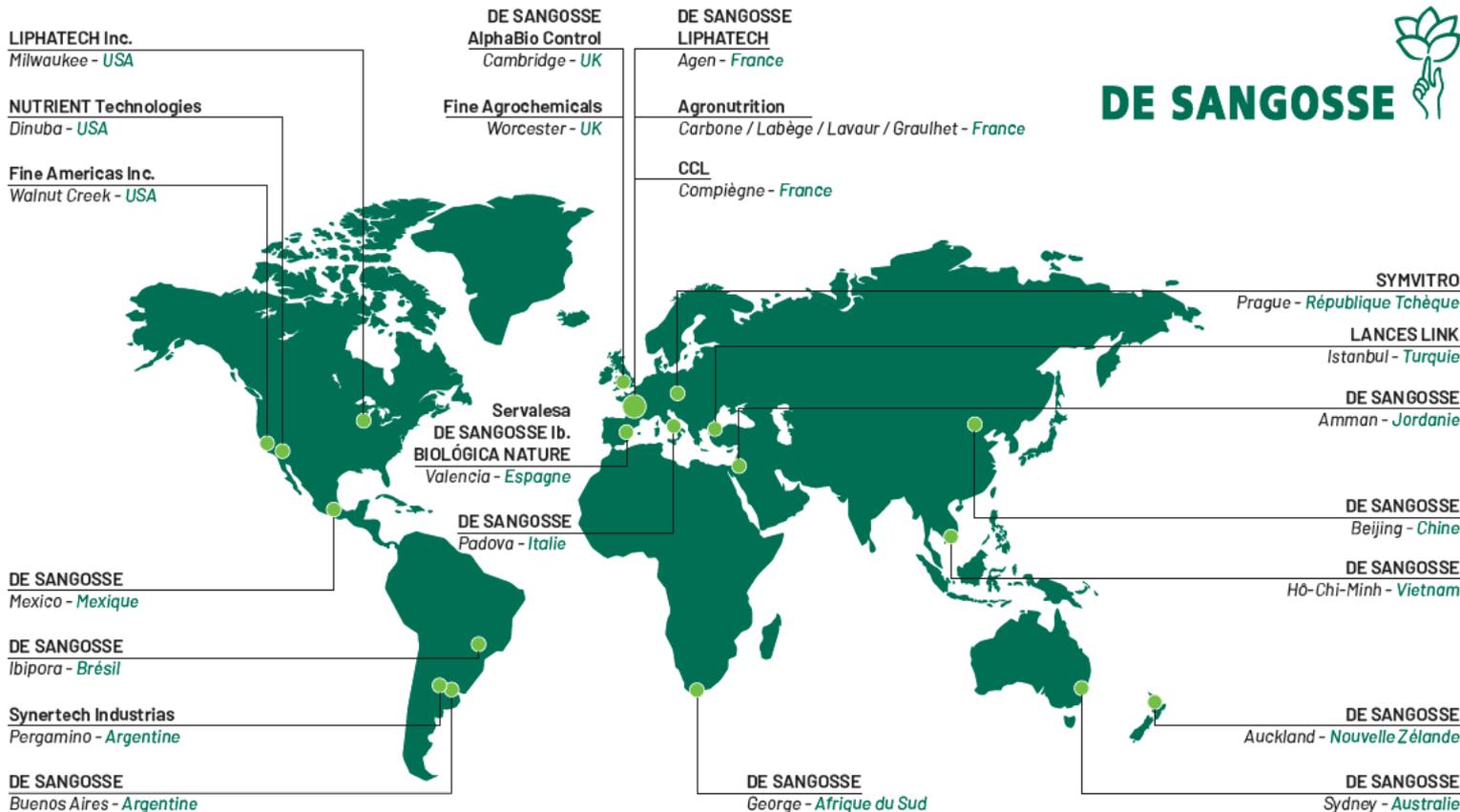
Notre raison d'être

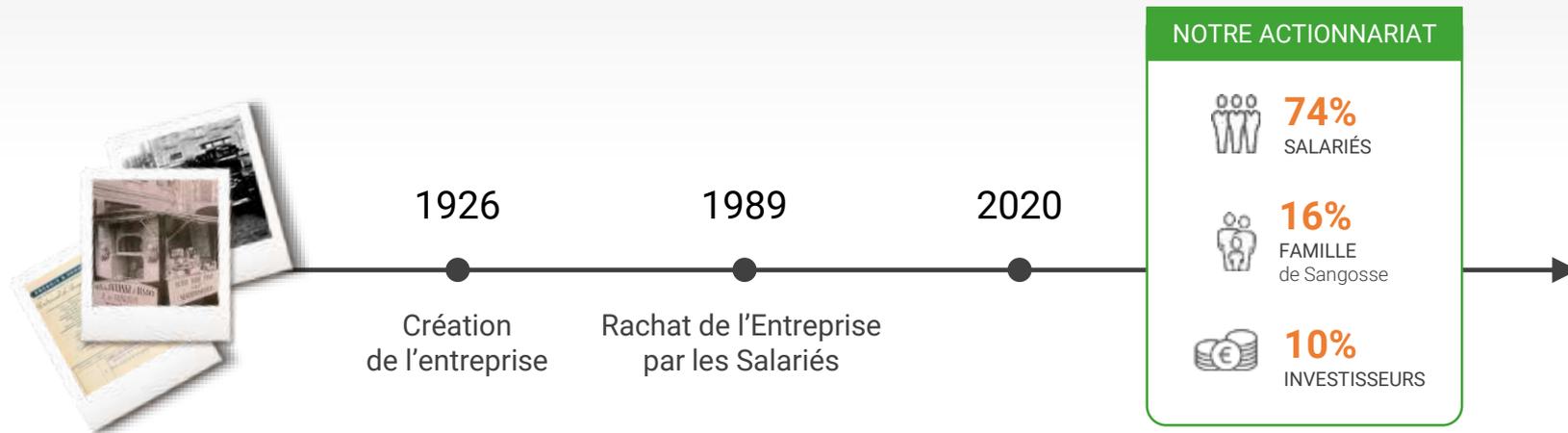
Accompagner la transformation profonde des filières agricoles en mettant à la disposition des agriculteurs des BioSolutions, BioFertilisants, BioStimulants, BioContrôle, Outils de Pilotage permettant de **Nourrir, Stimuler et Protéger les cultures** pour une **triple performance sociale, écologique et économique**.

« *Notre projet d'entreprise est lié à la vision d'une **agriculture positive** moderne et durable* »



UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT, UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL





Les atouts de notre actionnariat

- 🌱 Une **vision** à long terme, des orientations stratégiques stables et pérennes
- 🌱 Une allocation prioritaire des ressources vers l'**innovation**
- 🌱 Un **engagement** des salariés dans le projet d'entreprise
- 🌱 Un fort **esprit entrepreneurial**

-  **Mise en service en 1999**
-  **Site logistique (3 000 m² stockage) : prestation pour tiers – produits à destination de l'agriculture (phytopharmaceutiques et semences)**
-  **4 personnes**
-  **Classement :**

Autorisation - Seveso seuil haut

2 tonnes de produits très toxiques (toxicité aigue 1)

450 tonnes de produits toxiques

1800 tonnes de produits toxiques pour l'environnement



Etude :

✓ /



Investissement :

✓ Remplacement éclairage (LED) : 19 000 €



Formation :

- ✓ Interne : recyclage
- ✓ Externe : incendie + recyclage obligatoire

**Activité :**

- ✓ Tonnage expédié : 2 700 t ⇒ 6% des flux totaux sites logistiques
- ✓ Prestation pour tiers : 94 %

**Consommation/production :**

- ✓ Eau : 75 m³ (↗ 200 %) ⇒ remplissage bassin pompier
- ✓ Electricité : 95 MWh (↗ 29 %) ⇒ 8 % conso. totale sites logistiques
- ✓ Gaz : 223 MWh (↘ 42 %) ⇒ 34 % conso. totale sites logistiques
- ✓ Déchets dangereux (phytosanitaires + hydrocarbures) : 80 kg
- ✓ Déchets non dangereux : < 2 t
- ✓ Pas de rejet atmosphérique (hors chaudière)
- ✓ Pas de rejet d'effluent liquide

⇒ **Impact limité en fonctionnement normal**



Suivi des paramètres HSE :

sept.19-août.20

7 paramètres suivis : 5 équipements IPS (détection incendie, groupe motopompe, RIA/extincteur, vanne confinement), + respect de l'AP + suivi des eaux

Équipements IPS : 0 écart / objectif fixé par équipement

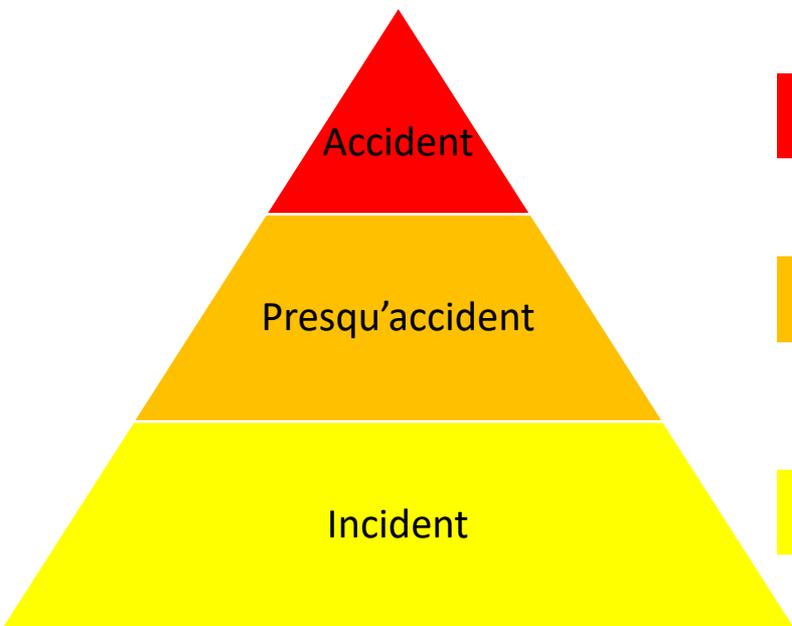
Respect autorisation de stockage :

0 écart / seuils fixés par l'arrêté préfectoral

Suivi des eaux souterraines (2 campagnes) et des eaux pluviales (1 campagne)

0 écart pour les pesticides $\Rightarrow < 2 \mu\text{g/L}$

0 écart pour les hydrocarbures $\Rightarrow < 1 \text{ mg/L}$



Site

Groupe

0

1

→ Incendie PL sur autoroute (A9)

0

0

0

3

→ Fuite sur canalisation principale réseau RIA
 Fuite sur arrivée d'eau générale suite à affaissement bitume
 Extinction mousse HS à 50% au niveau d'une cellule

Accident Env.Sécurité
 (Définition interne)



Exercice POI : 13 octobre 2010 en période non-ouvrée

scénario : Suite à la confirmation d'incendie d'1 DI aspirant en C1 sur le superviseur incendie du siège, le Gardien de siège alerte l'astreinte de Marquion

POINTS FORTS	AXES D'AMÉLIORATION
<ul style="list-style-type: none"> 1- Réactivité de l'astreinte 2- Alertes secours et autorités 3- Appui d'un collaborateur à proximité du site 	<ul style="list-style-type: none"> 1- Revoir la formation du personnel en PNO 2- Rappel sur la priorisation de la mise en sécurité du site 3- Bénéfice de la proximité d'un collaborateur pour la levée de doute et appliquer le plus rapidement possible les actions de mise en sécurité du site.



Etude :

✓ /



Investissement :

✓ Mise en place compteurs électriques : 9 000 €



Formation :

- ✓ Interne : recyclage
- ✓ Externe : recyclage obligatoire



Inspections DREAL

✓ 09 mars 2020



Arrêtés Préfectoraux

✓ 10 juillet 2020



COVID 19 : point de situation

- ✓ Cellule de crise activée le 03 mars 2020
 - ↳ cellule de continuité depuis le 11 mars 2021
- ✓ Plan de continuité d'activité actif depuis le 11 mars 2020
 - ↳ mise à jour du PCA début mars 2020
- ✓ Pas d'arrêt d'activité : activité définie comme « prioritaire » par le Gouvernement
- ✓ Mise en place télétravail pour les postes « éligibles » au télétravail
- ✓ Suivi quotidien des cas + et cas contact à l'échelle du Groupe (Service HSE)
- ✓ Site de Marquion : pas d'absentéisme



ET SI NOUS
CULTIVIONS
DEMAIN DÈS
AUJOURD'HUI ?